



Paris, le 6 novembre 2025

DE GRAVES PERTURBATIONS DANS LES BLOCS OPÉRATOIRES ENTRE LE 5 JANVIER ET LE 18 JANVIER 2026

Face aux atteintes législatives sur l'exercice libéral et aux dispositions du PLFSS 2026 visant à introduire une taxation irresponsable sur le secteur 2, **l'ensemble des praticiens des blocs opératoires** – médecins anesthésistes-réanimateurs, chirurgiens toutes spécialités et gynécologues-obstétriciens – sur tout le territoire national, y compris les Territoires d'Outre-Mer, annonce **l'arrêt de toutes les activités à partir du 5 janvier 2026 et un exil à Bruxelles**.

Nous prévenons dès aujourd'hui la population et les pouvoirs publics du risque sanitaire de ce mouvement.

La mobilisation s'amplifiant de jour en jour, une communication sera faite tous les 15 jours à compter d'aujourd'hui.

Le bloc opératoire libéral, dans les cliniques et hôpitaux privés de France, prend en charge plus de la moitié des Français sur tout le territoire national et répond sans délai et avec efficacité aux besoins de la population.

CONTACT PRESSE :

Christine MORGES — 06 08 25 67 76 — actu@christinemorges.fr